

Aux présidentes et présidents d'organisations alumni,
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 25 septembre 2020

Lettre de session de Christian Wasserfallen

Chères-ers présidentes et présidents,
Mesdames, Messieurs,

Nous siégeons à nouveau au Palais fédéral avec un programme très complet. En effet, parallèlement aux autres dossiers, il s'agit notamment de créer ou de compléter la base juridique d'un ensemble de mesures sans précédent résultant de la pandémie. Ci-après, nous concentrons sur la formation, dont il y a plusieurs thèmes.

Le message FRI 2021-2024 a également été traité par le conseil national. Pour la formation, la recherche et l'innovation, le Conseil fédéral prévoit 27,9 milliards de francs pour les quatre prochaines années. Après la décision, lors de la dernière session, du Conseil des États d'augmenter ce montant de 188 millions de francs, le Conseil national est allé encore plus loin avec 53 millions de francs de plus. Les moyens supplémentaires concernent la formation professionnelle et continue ainsi que le domaine des EPF. Les deux chambres ont refusé la proposition du Conseil fédéral qui visait à bloquer les fonds FRI jusqu'à ce que les conditions de participation à Horizon Europe soient définies et une solution de remplacement pour les programmes Erasmus trouvée. Les contributions de base pour les Hautes écoles spécialisées restent à 2,3 milliards de francs. Le projet était une nouvelle fois entre les mains du Conseil des États où toutes les divergences n'ont pas pu être réglées. C'est pourquoi, le Conseil national devra réexaminer le volet financier du message. Les autres modifications de la législation ont été acceptées lors du vote final.

Le Conseil national, en tant que deuxième conseil, a traité la loi fédérale sur la « coopération et mobilité internationales en matière de formation (LCMIF) ». Il a approuvé la modification de loi proposée par le Conseil fédéral qui vise un ancrage équivalent pour les deux instruments à savoir l'association aux programmes d'encouragement internationaux (par ex. Erasmus +) et la mise en œuvre de programmes d'échanges suisses pour les étudiants, écoliers et professionnels. La loi a été adoptée lors du vote final.

Le Conseil des États a examiné le message sur le financement de la participation de la Suisse au programme de l'Union européenne dans le domaine de la recherche et de l'innovation pour les années 2021 à 2027 (Horizon Europe). Il a parlé des 6,15 milliards de francs nécessaires. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national.

Les deux chambres sont en désaccord sur l'initiative parlementaire pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins (contre-projet indirect à l'initiative pour des soins infirmiers forts). Le Conseil national estime que les cantons doivent verser une contribution aux futurs infirmiers en formation (HES ou ES) pour subvenir à leurs besoins vitaux. Le Conseil des États veut rendre ces prestations facultatives. Le dossier est renvoyé au Conseil des États.

Et comme vous le savez, nous nous occupons aussi de la nouvelle loi sur la protection des données. En tant que faitière, nous sommes concernés par les aspects existants des relations entre nos organisations alumni, leurs membres et les hautes écoles. Au Parlement, la loi a été adoptée lors du vote final.

Lors de la première semaine de session, le Conseil FH SUISSE s'est réuni et a accueilli ses nouvelles membres Sabine Balmer Kunz et Christine Ghidelli. Je remercie les trois membres sortants pour leur engagement apprécié, Martin Geissmann (vice-président), Margret Omlin et Rahel Imobersteg.

Meilleures salutations



Christian Wasserfallen
Président FH SUISSE, Conseiller national

Plus d'informations sur www.fhsuisse.ch